

## DEVENIR PROFESSIONNEL DE LA POLITIQUE. MILITANT ET COLLABORATEUR POLITIQUE

Sébastien Michon

Permanents au sein d'une organisation et collaborateurs d'élus (députés, sénateurs, maires...) forment les principales possibilités de professionnalisation politique pour les jeunes militants qui n'ont pas les ressources scolaires et politiques nécessaires pour intégrer un cabinet ministériel ou accéder à un mandat rémunérateur. Ces positions d'auxiliaires politiques, occupées par quelques milliers de personnes, permettent de participer au jeu politique en aidant des élus à préparer des coups, des stratégies, des décisions, tout en étant contraints de rester dans l'ombre des élus<sup>1</sup>. On connaît assez mal celles-ci, particulièrement les processus d'entrée pour y accéder. *De facto*, les recherches sur les professionnels de la politique s'attachent davantage à rendre compte des parcours et des pratiques des élus, des conseillers en communication ou des membres de cabinets ministériels<sup>2</sup>. Avec l'ouvrage coordonné par G. Courty<sup>3</sup>, on dispose néanmoins de précieuses informations. Ces fonctions s'institutionnalisent, avec la mise en place d'associations professionnelles, la spécialisation des modes de recrutements avec des cursus types (Sciences Po, droit) et des diplômes spécialisés (Masters formant aux métiers de collaborateurs politiques dans les Universités de Paris-I et Paris-X). Les collaborateurs politiques, plutôt jeunes surtout parmi les assistants parlementaires<sup>4</sup>, commencent généralement après une courte expérience professionnelle dans le lobbying, la communication, les relations publiques, voire directement à la fin de leurs études. Autre caractéristique : l'appartenance d'une partie à l'organisation politique des élus. Elle peut parfois constituer une propriété négative auprès de ceux qui préfèrent recruter un non-militant afin de ne pas courir le risque d'avoir un « espion » auprès d'eux. Pour d'autres, un simple positionnement en faveur de leurs idées peut être requis, sans nécessité que le postulant soit encarté. D'autres enfin se contentent de s'assurer de leur non orientation en faveur des extrêmes de l'échiquier politique. Les militants sont tout de même majoritaires dans ce type de fonction (la moitié environ des assistants parlementaires à l'Assemblée nationale et au Parlement européen<sup>5</sup>, beaucoup plus au niveau des autres postes). Ceci dit, tous les militants jeunes ne deviennent pas collaborateurs, soit parce qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires, soit parce qu'ils n'aspirent pas à le devenir, préférant terminer leurs études et/ou s'orienter vers d'autres métiers.

On souhaite ici s'intéresser plus précisément aux conditions d'entrée en politique par cette voie en étudiant la professionnalisation au cours des dix dernières années d'un ensemble de jeunes militants d'une même génération (nés au cours des années 1970 et au début des années 1980), originaires d'une même ville de province de plus de 200 000 habitants que l'on nommera par souci d'anonymat : Gastrorubs. L'objectif est de montrer que ce type d'entrée en politique dépend des parcours non seulement militants mais aussi scolaires. D'un côté, devenir collaborateur permet aux jeunes militants les plus investis de convertir leur capital militant dans une activité professionnelle ; après avoir beaucoup milité, c'est un retour sur investissement. D'un autre côté, le choix de la politique se fait souvent à des moments d'échecs, d'incertitudes quant à la suite des études, et de doutes sur la valeur des ressources

---

<sup>1</sup> Pour quelques éléments sur « les hommes de confiance » et les « fonctionnaires de parti » comme « déclassés », cf. Weber, 2003.

<sup>2</sup> Voir par exemple Legavre, 1989 ; Mathiot, Sawicki, 1999 ; Offerlé, 1999.

<sup>3</sup> Courty, 2005.

<sup>4</sup> D'après une enquête sur l'Assemblée nationale (Fretel, Meimon, 2005) et la nôtre sur le Parlement européen (Michon, 2008), la moyenne d'âge des assistants parlementaires à l'Assemblée nationale et au Parlement européen est comprise entre 30 et 32 ans.

<sup>5</sup> Fretel, Meimon, 2005 ; Michon, 2008.

scolaires. Si les militants choisissent à un moment d'écouter leurs études ou de ne pas les poursuivre, c'est aussi parce qu'ils n'en ont pas les capacités ou les opportunités. Une carrière politique n'est ainsi pas que prestige, mais aussi un choix par défaut d'une carrière scolaire et professionnelle à laquelle on n'a pu accéder.

Notre propos s'appuie sur un ensemble d'entretiens menés pour la plupart dans le cadre d'un doctorat (Michon, 2006) auprès de 22 militants jeunes devenus collaborateurs politiques : permanents dans un parti (2), assistants parlementaires auprès d'un député (5), sénateur (2) ou eurodéputé (9), collaborateurs d'un maire (2) ou d'un groupe politique au sein d'un Conseil régional ou d'une municipalité (6), certains enquêtés ayant cumulé plusieurs postes. Outre les pratiques, les apprentissages et les représentations relatives à leur militantisme et à leur fonction, les entretiens abordaient systématiquement leurs parcours militants et scolaires. La méthode de proche en proche a dans un premier temps été privilégiée avec l'usage de recommandations de militants précédemment interrogés. Un des objectifs de l'enquête étant d'interroger de manière aussi exhaustive que possible les jeunes militants devenus collaborateurs politiques au sein des générations et de la ville considérées, plusieurs enquêtés ont été approchés spontanément (par téléphone, courriel ou directement au cours de réunions ou meetings politiques). Hormis l'une ou l'autre absence de réponse, les personnes sollicitées se sont prêtées au jeu de l'entretien, plus encore une fois précisée que leurs concurrents et amis politiques l'avaient fait. Enfin, notre connaissance des postes de collaborateurs politiques est également due à une enquête réalisée entre 2002 et 2007 sur les assistants parlementaires des eurodéputés (Michon, 2008), enquête ici mobilisée qu'à titre complémentaire.

## **Les effets de la carrière militante**

### *Le militantisme : un cursus parallèle*

Les militants jeunes intéressent des élus et des organisations politiques pour leurs caractéristiques et leurs savoir-faire développés grâce à leur investissement massif dans le militantisme. Certains d'entre eux deviennent collaborateurs politiques avant tout en raison de la rentabilité de leurs ressources militantes. Premièrement, leur capital social développé dans l'espace militant leur permet de prendre connaissance de la vacance d'un poste. Deuxièmement, l'habitude du suivi de l'actualité et les compétences rédactionnelles acquises par l'expérience militante sont mises en action dans les activités habituelles des collaborateurs : revues de presse, rédaction de notes d'information, de discours, voire pour certains d'amendements, de rapports parlementaires ou de questions écrites. Troisièmement, leur maîtrise de la communication politique est également utile au quotidien. En effet, dans de telles fonctions, ils concourent souvent à la mise en œuvre des plans de communication de leur employeur : les réponses aux courriers, la réalisation de mailings, la gestion de sites Internet, la rédaction d'articles pour les journaux d'informations relatant l'activité des élus, la mise en forme et la correction de communiqués de presse et d'articles destinés à la presse nationale ou régionale, l'entretien de relations avec les journalistes, divers groupes d'intérêt et partenaires, enfin l'organisation de manifestations ou d'événements aussi variés que des réunions publiques, des colloques et des conférences. Quatrièmement, l'habitude des campagnes électorales est un autre atout pour mettre en place les activités militantes, organiser des meetings, ou rédiger les argumentaires, les tracts et les « quatre pages », pour utiliser un terme indigène. Cinquièmement, initiés au travail politique, ils sont familiarisés avec les « coups de bourre », le stress, l'urgence, et l'anticipation. Ils ont des automatismes, des « parades » et des « réflexes », pour reprendre là encore des termes employés par les collaborateurs rencontrés, des aptitudes à gérer diverses situations (rapports de force, interactions avec les militants, des élus et des décideurs). Autant de connaissances et de savoir-faire nécessaires dans ce type d'activité<sup>6</sup> qu'il n'est pas possible d'obtenir directement par les enseignements. D'ailleurs, le capital militant permet souvent de compenser des propriétés scolaires moins légitimes parmi les collaborateurs d'élus.

---

<sup>6</sup> Courty, 2005.

Il faut savoir que ceux-ci sont le plus fréquemment diplômés de l'enseignement supérieur (trois quarts environ des assistants à l'Assemblée nationale ont un diplôme à bac+4, la quasi-totalité au Parlement européen) en science politique (la moitié des assistants du Parlement européen, un quart environ des assistants de l'Assemblée nationale) ou en droit (un quart des assistants du Parlement européen)<sup>7</sup>. Les impétrants se dirigent vers les postes les plus en rapport avec leurs ressources scolaires : d'un côté, les assistants parlementaires situés en circonscription ou dans une fédération locale sont davantage dotés en diplômes et compétences valorisables au niveau local (Master collectivités territoriales) ; d'un autre, au Parlement européen, spécialisation sur les questions européennes (bagage juridique en droit communautaire, connaissance du fonctionnement du triangle institutionnel européen et des questions politiques européennes) et maîtrise de langues étrangères sont souvent nécessaires.

Au sein du corpus d'entretiens constitué, les jeunes militants en cours de professionnalisation présentent effectivement des cursus scolaires qui correspondent en partie à ce profil. Au moment où ils sont embauchés, seuls trois enquêtés sur vingt-deux ne sont pas dotés d'un niveau d'études à bac+4 (cursus d'IEP en cours pour l'un, deuxième et troisième année de droit pour les deux autres) ; dix-sept sur vingt-deux ont effectué un cursus en droit ou sciences politiques, les autres étant diplômés d'une maîtrise ou un DEA en sociologie, sciences économiques, histoire ou AES.

Ceci étant, deux éléments précisent leur profil. Tout d'abord, s'ils ont suivi les mêmes disciplines universitaires que les militants jeunes pris dans leur ensemble – dans leur très grande majorité étudiants –, ce ne sont toutefois pas les plus dotés en capital scolaire qui se professionnalisent : hormis l'un ou l'autre diplômé d'un IEP, aucun enquêté n'a par exemple effectué une classe préparatoire aux grandes écoles, les titulaires de mentions au bac sont également moins nombreux – pourtant plutôt nombreux parmi les militants étudiants<sup>8</sup>. Ils n'ont donc généralement pas participé à la concurrence scolaire la plus intense.

Ils présentent ensuite des ressources scolaires un peu moins légitimes que les collaborateurs non militants : ils ne sont pas diplômés des Masters qui forment aux carrières de l'action publique, et les quelques enquêtés en poste au Parlement européen s'avèrent peu spécialisés sur les questions européennes et moins familiers avec des langues étrangères. De la sorte, leurs ressources militantes compensent leurs propriétés scolaires qui ne sont pas les plus légitimes parmi les collaborateurs politiques. Le capital militant représente en fait un complément voire un substitut de capital scolaire.

Plusieurs exemples en rendent compte, comme celui de cet assistant parlementaire en circonscription d'un député :

« J'ai pas le profil-type de l'attaché, qu'on soit clair. Je suis diplômé en sciences éco, ça choque. Moi je trouve ça désagréable, mais on me demande toujours pourquoi j'ai pas fait Sciences Po et droit. Mais bon, il (son député) a accroché. C'est vrai qu'à côté de la maîtrise de sciences éco, y a un CV. C'est ce qui me sauve, très clairement. ».

Son recrutement s'est effectué sur son « CV », c'est-à-dire son expérience militante, et non son parcours scolaire (une maîtrise de sciences économiques) qui ne correspond pas aux standards de la fonction (droit, IEP)<sup>9</sup>.

Le cas de ce responsable départemental des jeunes UMP est également intéressant. Alors qu'il milite depuis ses 18 ans, il met quatre ans à obtenir un deug de droit. Et s'il entre

---

<sup>7</sup> Les chiffres ici mobilisés sur l'Assemblée nationale sont issus de l'enquête réalisée par le CARMA (Collectif d'analyse et de recherche sur le métier d'assistant) de l'Université Paris I (Fretel, Meimon, 2005), ceux sur le Parlement européen de notre propre enquête (Michon, 2008).

<sup>8</sup> Pour plus de détails sur les militants étudiants cf. Michon, 2006.

<sup>9</sup> En ce sens, une enquête par questionnaire auprès des assistants parlementaires des députés recense 23% de diplômés d'un IEP (Fretel, Meimon, 2005), p. 141.

au cabinet du président de la communauté urbaine de Gastrorubs en septembre 2002 en tant que responsable de la coordination et de la communication du groupe des élus UMP, ce n'est pas tant grâce à son deug de droit qu'à son parcours militant. Délégué départemental à la jeunesse du RPR, il participe activement à la campagne des municipales de 2001 à Gastrorubs, puis à celles de 2002 (présidentielle et législatives). Certes, ses connaissances juridiques et son habitude supposée des textes juridiques sont sûrement un atout. Néanmoins, les diplômés d'un bac+2 en droit ou sciences politiques sont plutôt nombreux, ne serait-ce que parmi les militants de son parti. De fait, son militantisme depuis plusieurs années et sa participation très active à la campagne électorale lui ont valu ce poste, qui prend la forme d'une « rétribution du militantisme<sup>10</sup> ».

### *Trajectoires dans l'espace politique*

Rétribution du militantisme, l'accès à un poste de collaborateur et le type de poste ne dépendent pas que de l'intensité de l'activité militante, mais aussi du positionnement dans l'espace politique. Tous les militants n'ont pas les mêmes chances de se professionnaliser, des chances qui dépendent du niveau d'investissement et de la position au sein de l'espace politique.

La voie de professionnalisation politique la plus fréquente est celle de ceux qui se sont massivement investis pendant plusieurs années dans un mouvement de jeunesse d'un parti de gouvernement (Jeunes socialistes, UMP, UDF, voire Verts). Ils ont souvent fait un stage dans une institution ou auprès d'un élu, organisé des campagnes électorales au niveau local voire national, et développé un capital social interne à l'organisation. Certains d'entre eux se considèrent comme de jeunes apparatchiks<sup>11</sup>. En fonction des postes disponibles – et donc pour partie des résultats électoraux –, ils peuvent devenir permanent, assistant parlementaire, collaborateur d'un maire, d'un groupe politique au sein d'un conseil régional ou général. Les opportunités sont beaucoup moins nombreuses pour ceux des autres partis (FN, LCR, LO, MPF), et surtout des organisations qui n'ont pas d'élu dans les assemblées nationales ou locales, que ce soit les syndicats étudiants ou la mouvance libertaire (Fédération anarchiste, CNT, etc.)<sup>12</sup>. Au sein du corpus, un exemple typique est celui de cette assistante parlementaire entrée au Mouvement des jeunes socialistes (MJS) à l'âge de 15 ans. Elle a participé à plusieurs campagnes électorales, gravi les échelons au sein de l'organisation, et effectué des stages au sein d'institutions politiques grâce à ses contacts au PS. Éluée conseillère municipale de Gastrorubs à la fin de ses études, elle devient assistante parlementaire d'une adjointe au maire devenue eurodéputée.

Un deuxième type de parcours, moins fréquent, est celui de jeunes qui, après avoir eu des fonctions de direction au sein d'une association (Amnesty, Jeunes européens, etc.), deviennent permanents de leur organisation – les postes y étant tout de même très peu nombreux – voire assistants parlementaires lorsqu'ils ont pu côtoyer des élus au cours de leur activisme. Cependant, cette voie est possible si, et seulement si, ces militants s'investissent dans l'organisation d'un élu multipositionné, ou qu'ils sont eux-mêmes multipositionnés et fortement investis dans un parti en parallèle à leur engagement associatif. Soit l'exemple d'un ancien président d'une association de jeunes. Après son départ de la présidence de cette association, il rejoint l'UMP et devient en 2002 assistant parlementaire d'une eurodéputée UMP, grâce à la recommandation d'un eurodéputé de ce parti, ancien ministre, rencontré dans

---

<sup>10</sup> Gaxie, 2005.

<sup>11</sup> On peut aussi faire référence aux « henchmen » présentés par Moisei Ostrogorski, 1993, p. 528.

<sup>12</sup> C'est l'un des éléments qui a motivé, au cours des années 1980, le passage des fondateurs de SOS-Racisme de l'extrême gauche au PS, l'accès à des activités rémunérées en rapport avec l'espace militant étant plus probable au PS qu'à la LCR : Juhem, 2001.

le cadre de ses activités associatives. C'est ainsi la combinaison de ses ressources associatives et partisans qui favorise son recrutement.

Quant à la professionnalisation des syndicalistes étudiants, elle ne concerne que quelques militants de l'UNEF et de l'UNI, permanents au bureau national de leur syndicat, ou pour ceux de l'UNEF à La mutuelle des étudiants (LMDE) – il ne s'agit que des plus méritants qui appartiennent à « la majo », pour reprendre des termes d'acteurs, c'est-à-dire le courant majoritaire au sein du syndicat. Outre ces possibilités, l'accès à des postes de collaborateurs rémunérés pour les syndicalistes – de même donc que pour les militants associatifs – est soumis à la conversion de leurs ressources militantes dans une structure partisane (l'UMP ou le MPF pour l'UNI, le PS pour l'UNEF). L'expérience syndicale est en effet valorisable dans les partis au sein desquels les occasions d'acquérir des compétences militantes et de s'insérer dans des réseaux militants (syndicalistes, responsables associatifs) sont plus rares. Soit l'exemple de ce militant aujourd'hui premier secrétaire d'une fédération du PS. Militant UNEF dès le début de ses études à l'Institut d'études politiques de Strasbourg, il entre au PS dans le courant de la gauche socialiste, courant proche de l'UNEF et minoritaire au PS. À la fin de son militantisme syndical, au cours duquel il a été responsable d'une AGE, il rejoint le courant majoritaire au niveau du PS national et de sa fédération, la gauche socialiste n'étant pas la voie la plus « porteuse » pour faire carrière dans son département. Tel un rite d'institution, il participe à plusieurs campagnes électorales, au cours desquelles il se fait remarquer par les leaders locaux du PS en raison de son investissement, mais aussi de ses savoir-faire militants. Il est par la suite recruté au cabinet du maire PS de la ville où il milite, avant de diriger, quelques années après, une fédération du PS.

Ceci étant, le capital militant, la compensation des propriétés scolaires par ce dernier, et l'importance d'un positionnement proche du centre du jeu politique, ne permettent pas de comprendre pourquoi les étudiants-militants se professionnalisent au moment où ils le font. Opportunité ? Certainement. Mais pas seulement.

### **La politique comme refuge : les effets de la carrière scolaire**

Tous les militants ne répondent pas favorablement à toutes les offres qu'on leur propose. Comment expliquer que certains préfèrent poursuivre leurs études et pas d'autres ? C'est en s'attardant sur les étapes des carrières scolaires des militants étudiants et leur situation au moment où ils deviennent collaborateur, que l'on peut mieux comprendre comment et pourquoi certains se tournent vers ce type de postes.

#### *Le rôle des étapes de la carrière scolaire*

Lorsque les militants jeunes rencontrés se professionnalisent, ils sont le plus souvent disponibles en terminant leur cursus d'étude (obtention d'un master). Une partie – la moitié des enquêtés – se trouve également en phase de questionnement et de doute quant à la rentabilité de leurs ressources scolaires : ils connaissent des difficultés dans leurs études ou des déceptions scolaires, échouent à un concours (professorat, avocat), redéfinissent leur projet professionnel, entament un doctorat sans financement, regrettent leur orientation scolaire, se questionnent sur leurs aptitudes à poursuivre leurs études, ou encore doutent de l'efficacité de leurs diplômes pour accéder à la position sociale qu'ils espèrent (par exemple des ressources scolaires insuffisantes pour réussir un concours). Dans ces périodes d'incertitude, ils semblent disposés à saisir les opportunités qu'on leur offre. Un poste de collaborateur est dès lors un moyen de surmonter des déceptions scolaires.

L'exemple de tel assistant d'un député UMP illustre ce constat. C'est au moment où il rencontre des difficultés pour rédiger son mémoire de maîtrise d'histoire, et perçoit son avenir de manière plutôt floue, qu'on le sollicite pour participer à une campagne électorale :

« J'ai été sollicité en mars. Donc ça faisait six mois que j'étais sur un mémoire qui avançait pas, je m'en foutais en gros de mon mémoire. J'étais en train de me rendre compte que si je le faisais c'était sur deux ans, et que de toute façon, après je ne savais pas trop quoi faire. J'étais dans une période assez floue. J'avais le temps ».

Disponible au moment de la campagne électorale, il y est alors très actif. Après les élections, le député nouvellement élu lui propose un poste d'assistant parlementaire en circonscription, proposition qui lui permet de trouver une porte de sortie à ses études, et de valoriser son cursus en sciences politiques antérieur à son cursus d'histoire.

L'exemple d'une permanente du MJS est également explicite. C'est par l'intermédiaire d'une camarade de classe du lycée qu'elle commence à militer. Au cours de ses études, elle devient secrétaire générale du MJS et membre du conseil fédéral du PS. Si ses ressources militantes ne sont pas négligeables, une carrière politique ne l'attire pas. En fait, elle a dans l'idée de valoriser son parcours européen, accompli à Sciences Po, dans le domaine des affaires publiques européennes à Bruxelles. Il est vrai qu'elle présente des dispositions favorables à une telle carrière. Outre des études de sciences politiques orientées sur les questions européennes, elle a effectué un stage auprès d'une députée européenne, et parle couramment trois langues (elle est issue d'un couple franco-allemand et a passé une année en Angleterre dans le cadre du programme Erasmus). En ce sens, elle confie en juin 2003, à la fin de sa quatrième année d'IEP :

« – *Tu te verrais faire le Collège de Bruges ?* –

C'est l'objectif en fait, à terme. J'aimerais faire le collège d'Europe, mais pas à Bruges, plutôt Natolin (en Pologne), ça m'intéresse plus. Déjà la perspective, l'élargissement, c'est un créneau aussi au niveau professionnel un peu à exploiter. Et puis, ça m'intéresse peut-être à cause de mon côté allemand. Les allemands sont plus intéressés par l'élargissement. Puis bon, comme j'ai fait du russe, j'ai une ouverture vers les pays de l'Est. ».

Elle souhaite alors intégrer un master spécialisé sur l'Europe puis le Collège d'Europe à Natolin en Pologne. Cependant, elle n'est pas acceptée dans le master qu'elle visait, et se tourne alors à regret vers un master recherche qui ne l'intéresse guère. Dès lors, elle doute de ses chances d'intégrer Natolin et de réaliser son projet professionnel. Nous sommes début 2004. La fédération du PS de son département la sollicite pour s'occuper de la campagne des régionales. Après avoir dirigé celle-ci, elle participe à celle des européennes en mai/juin. Quelques semaines après, la direction du MJS lui propose un poste de permanente au siège. En voie de terminer son master sans grande motivation, et ne sachant que faire après, elle accepte. Après un an et demi d'activité intense au MJS, elle est devenue assistante parlementaire d'une eurodéputée PS. Son cursus parallèle dans le champ politique se présente comme un moyen de compléter ses propriétés scolaires et d'entamer, comme elle le souhaitait initialement, une carrière dans le domaine de l'action publique européenne. Le militantisme est pour elle une voie de rattrapage de propriétés scolaires qui n'étaient pas assez élevées. Et ce sont les événements scolaires qui entraînent son entrée dans une fonction de collaborateur. En outre, il convient de s'intéresser au sens donné à la scolarité et à ce que permet un poste de collaborateur politique par rapport à leurs études.

### *Eviter un déclassement*

En phase de questionnement quant à leur parcours scolaire, de doute ou d'échec, la professionnalisation politique est un moyen d'éviter un déclassement objectif pour ceux issus des catégories supérieures de l'espace social qui ont des difficultés à reproduire la position parentale, ou un déclassement subjectif pour ceux en promotion culturelle qui ont investi dans leurs études et en attendaient davantage. En accédant à un poste de collaborateur politique, ces militants procèdent à un réajustement de leurs objectifs, et trouvent une voie de sortie acceptable à leurs études, une voie de substitution en dehors des classements sociaux

habituels<sup>13</sup> qui leur permet en quelque sorte de sauver la face. Deux exemples illustrent cet aspect.

Soit tout d'abord la trajectoire d'un militant du MJS devenu permanent et ainsi d'éviter un déclassement objectif. Dès le lycée, le militantisme est une possibilité de « grandissement de soi » en réponse à un parcours scolaire laborieux. Ses échecs scolaires, au collège puis au lycée, le mettent en porte-à-faux avec ses parents, sa sœur et ses amis qui ont suivi ou suivent un cursus général. Fils d'enseignants (père enseignant dans un lycée technique, mère dans une école primaire), il redouble pourtant ses classes de quatrième et de seconde, avant de s'orienter vers un BEP, puis un bac professionnel. Faisant preuve d'une bonne volonté militante et d'un certain culot, il accède à la direction départementale de sa section du MJS, et réussit à faire progresser les adhésions de manière spectaculaire. Son bac pro décroché, il souhaite poursuivre ses études à l'Université, et s'inscrit en première année de sociologie – une des filières universitaires avec AES qui accueille le plus de bacs pros. Mais, peu préparé aux études supérieures, il y échoue<sup>14</sup>. Tout en se réinscrivant en première année, il s'investit toujours plus au MJS et à La mutuelle des étudiants, proche du MJS et de l'UNEF. C'est à ce moment là que la direction du MJS lui propose un poste de permanent. Ses perspectives d'avenir sont réduites à l'Université. Ils ne souhaitent pas non plus rentabiliser son bac professionnel en devenant vendeur. Animé par une certaine ambition politique, il accepte sans hésiter. Sa mission est directement liée à ses compétences : aller dans les sections pour faire progresser les adhésions, organiser les équipes, inculquer des techniques pour convaincre des jeunes d'adhérer. Cette opportunité représente une chance pour lui de rattraper une trajectoire scolaire qui lui promettait une situation de déclassement par rapport à ses parents et sa sœur, de sortir des clivages sociaux habituels, tout en espérant faire carrière en politique. On a là la combinaison de ressources militantes et d'une carrière scolaire désaccordée par rapport à l'entourage familial et amical.

Soit ensuite un autre exemple plus caractéristique d'une professionnalisation comme lutte contre un déclassement subjectif : celui d'un militant de l'UMP. La politique lui est familière depuis son enfance. Ses parents, commerçants, ont adhéré pendant plusieurs années au RPR. A son entrée chez les Jeunes UMP, il participe à quelques activités (tractage, mailing, meeting, etc.). Mais très vite, il ne s'y investit quasiment plus en raison de sa priorité pour ses études. Titulaire d'une maîtrise STAPS, il se présente au CAPEPS afin de devenir professeur de sports. C'est là pour lui la possibilité de réaliser une promotion culturelle par rapport à ses parents, particulièrement son père qui a fait un apprentissage. Très motivé, il se donne les moyens de réussir (cours particuliers, travail quotidien en bibliothèque, entraînement régulier à des dissertations, suppression de la plupart de ses loisirs, réduction de ses contacts avec ses amis, refus des sollicitations militantes). Alors qu'il s'y consacre très intensivement pendant plusieurs mois, il échoue à l'oral. Cet échec, associé à des rumeurs d'une baisse à nouveau très importante du nombre de postes au CAPEPS, le fait entrer dans une période de doute et de questionnement sur son avenir. Disponible et en recherche d'une porte de sortie à son échec, il reprend contact avec les Jeunes populaires. Il suit alors des formations au siège parisien de l'UMP, au cours desquelles on lui tient un discours de futur candidat (« dans cinq/dix ans, vous allez vous présenter, vous devez donc être formés pour être prêts »). Ce discours ne le rend pas insensible. La politique lui apparaît très vite comme une porte de sortie honorable à son échec et un nouvel objectif. Faisant preuve d'un fort investissement dans les activités militantes, on lui propose très rapidement le poste de responsable départemental des Jeunes populaires, qu'il accepte sans hésiter. Il participe ensuite très activement à la campagne des législatives, puis est recruté pour organiser celle des

---

<sup>13</sup> Cf. Bourdieu, 1978 ; Lacroix, 1981.

<sup>14</sup> En cela, il ne diffère guère des carrières universitaires difficiles des titulaires d'un bac professionnel : Blöss, Erlich, 2000.

municipales. Au terme de la campagne, il devient collaborateur d'un groupe des élus municipaux de son parti.

La professionnalisation dans des fonctions de collaborateurs politiques est ainsi une solution de repli pour des jeunes qui ne réussissent pas à porter les espoirs parentaux de reproduction sociale ou d'ascension culturelle.

En conséquence, les militants jeunes peuvent valoriser leurs ressources militantes au sein de l'espace politique en accédant à des postes de collaborateurs politiques. Cette entrée en politique est la plus probable pour ceux qui se sont beaucoup investis dans un mouvement de jeunesse, voire un syndicat ou une association. Mais dans le choix d'entamer ce type de carrière, ce ne sont pas seulement les effets de la carrière militante qu'il convient de considérer, mais aussi ceux de la carrière scolaire. Certes, les ressources militantes compensent des propriétés scolaires inégalement légitimes dans ce champ. Cependant les militants jeunes devenus collaborateurs politiques ont souvent dû réajuster leurs projets scolaires et professionnels. En position d'incertitude par rapport à leurs ressources scolaires, un poste de collaborateur politique est souvent un moyen de leur assurer des positions plus en accord avec ce qu'ils espéraient au début de leurs études. L'espace politique offre aux militants les plus méritants d'occuper des positions difficilement envisageables dans d'autres arènes professionnelles compte tenu de leur parcours scolaire. La professionnalisation politique évite les classements sociaux habituels et un déclassement objectif ou subjectif.

L'analyse des parcours des assistants parlementaires plus âgés laisse à penser que les militants jeunes qui arrêtent leurs études pour se professionnaliser en politique en tant que collaborateurs sont ceux qui restent le plus longtemps à ces positions. Ce faisant, si tel est le cas – ce qui reste à confirmer –, ils demeureraient dans un espace qui les a promus, dévoués à l'organisation politique et aux élus qui leur ont permis de se professionnaliser en tant qu'auxiliaire politique. Or, cette position d'auxiliaire s'apparente sous certains aspects à une « misère de position » par rapport aux élus. C'est-à-dire, à l'image du contrebassiste au sein de l'orchestre décrit par Patrick Süskind, dans « une position inférieure et obscure à l'intérieur d'un univers prestigieux et privilégié »<sup>15</sup>, une position essentielle dans l'orchestre pas ou peu visible. En effet, les collaborateurs évoluent dans les coulisses d'institutions prestigieuses, auprès de personnalités politiques, mais sont en même temps peu reconnus, comme en atteste leur classement par la Sécurité sociale pendant plusieurs années dans la catégorie « personnel de maison ». *De facto*, le changement d'espace n'empêche pas les positionnements par rapport aux autres. Finalement, la professionnalisation dans une fonction de collaborateur politique, qui est pour plusieurs militants jeunes un moyen d'éviter un déclassement et les classements sociaux habituels, les amène à être confrontés à d'autres classements. Et la structure de leurs ressources, davantage construites sur leurs ressources militantes que scolaires, et les motivations quant à la professionnalisation politique, les rend encore plus dépendants du champ politique, de leur organisation politique et de leur employeur.

## Bibliographie

BLOSS T., ERLICH V., « Les nouveaux « acteurs » de la sélection universitaire : les bacheliers technologiques en question », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4, 2000, pp. 747-775.

BOURDIEU P., « Classements, déclassements, reclassements », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, 1978, pp. 2-22.

BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

COURTY G. (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2005.

FRETEL J., MEIMON J., « Les collaborateurs parlementaires à l'Assemblée Nationale (2002-2007) », dans COURTY G. (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2005, pp. 136-156.

---

<sup>15</sup> Bourdieu, 1993, p. 11.

- GAXIE D., « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, vol. 11, n° 1, 2005, pp. 157-188.
- JUHEM P., « La professionnalisation politique des fondateurs de SOS-Racisme », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, 2001, pp. 131-154.
- LACROIX B., *L'utopie communautaire. Histoire sociale d'une révolte*, Paris, PUF, 1981.
- LEGAVRE J.-B., « Du militant à l'expert en communication politique », *Politix*, n°7-8, 1989, pp. 80-90.
- MATHIOT P., SAWICKI P., « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993). 1) Recrutement et reconversion 2) Passage en cabinet et trajectoires professionnelles », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 1, pp. 3-30 et n° 2, pp. 231-264.
- MICHON S., *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Strasbourg 2, 2006, disponible sur HAL-SHS : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/33/12/71/PDF/DoctoratMichon.pdf>
- MICHON S., « Assistant parlementaire au Parlement européen : un tremplin pour une carrière européenne », *Sociologie du travail*, vol. 50, n° 2, 2008, pp. 169-183
- OFFERLE M. (dir.), *La profession politique XIXème-XXème siècles*, Paris, Belin, 1999.
- OSTROGORSKI M., *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, 1993 (1<sup>ère</sup> éd. 1903).
- WEBER M., *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003 (1<sup>ère</sup> éd. 1919).